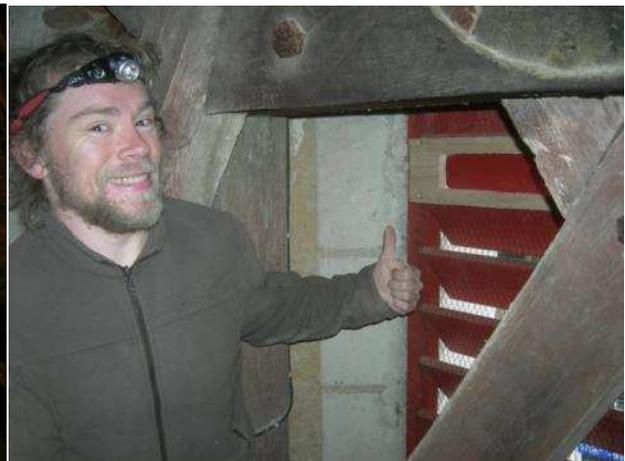




**Réouverture de bâtiments favorables aux Chiroptères en Loire-Atlantique (Programme 2014-2016)**

*Bilan des trois années du programme  
Novembre 2016*





## Réouverture de bâtiments favorables aux Chiroptères en Loire-Atlantique (Programme 2014-2016)

Nicolas CHENAVAL<sup>1</sup>

### *Bilan des trois années du programme*

Le Groupe Mammalogique Breton (GMB), association loi 1901 de protection de protection des mammifères sauvages de Bretagne et de leurs habitats, est **agrée Association de protection de la nature au niveau régional** et est membre de **France Nature Environnement**



<sup>1</sup> Chargé de mission "études et médiation pour les mammifères sauvages" au GMB.

- **Siège régional** : ✉ Maison de la Rivière, 29450 Sizun ☎ 02 98 24 14 00 📧 [contact@gmb.bzh](mailto:contact@gmb.bzh) 🌐 [www.gmb.bzh](http://www.gmb.bzh)
- **Antenne des Côtes d'Armor** : ✉ 10, bd de Sévigné, 22000 Saint-Brieuc ☎ 02 96 61 06 64
- **Antenne Ille-et-Vilaine / Morbihan** : ✉ Château du Mail, 1 rue du Plessis, 35 600 Redon ☎ 06 99 70 74 85
- **Antenne de Loire-Atlantique** : ✉ 6 bleuben, 44 530 Guenrouet ☎ 06 35 15 71 03

Le Groupe Mammalogique Breton (GMB), association loi 1901 de protection des mammifères sauvages de Bretagne et de leurs habitats, est agréé Association de protection de la nature au niveau régional et est membre de France Nature Environnement.





## Sommaire

<b>La structure porteuse du projet .....</b>	<b>- 5 -</b>
<b>Introduction.....</b>	<b>- 6 -</b>
<b>1. Bilan des actions 2016 .....</b>	<b>- 7 -</b>
1.1. Bilan des prospections 2016.....	- 7 -
1.2. Bilan des aménagements et des conventions 2016.....	- 9 -
<b>2. Bilan des trois années.....</b>	<b>- 13 -</b>
2.1. Bilan des trois années de prospection.....	- 13 -
2.1. Bilan des aménagements et des conventions.....	- 15 -
<b>3. Conclusion et perspectives .....</b>	<b>- 18 -</b>
<b>Annexe I. Exemple de courrier envoyé demandant l'autorisation de visiter l'église.....</b>	<b>- 22 -</b>
<b>Annexe II. Exemple de courrier envoyé suite à la prospection de l'église.....</b>	<b>- 24 -</b>
<b>Annexe III. Bilan des prospections 2016 par commune .....</b>	<b>- 26 -</b>

---

### Illustrations :

*Photos : Nicolas CHENAVAL, Fabien CLAIREAU, Romain LE GOFF.*

### Remerciements :

Nous remercions chaleureusement l'ensemble des personnes qui se sont investies dans ce programme, en n'ayant pas peur de prospecter les combles des églises, prenant les contacts en mairie : BELLION Pascal, CAVALIE Claire, CLAIREAU Fabien, DEFERNEZ Philippe, DIEMERT François, GOURDEL Laurence, LAFAGE Denis, LE GOFF Romain, MAISONNEUVE Jean-Luc, RUAULT Antoine, VERGER Johan et VIAUD Alexis.

De sincères remerciements vont également à l'ensemble des élus des équipes municipales qui ont cru dans l'intérêt de ce projet et qui se sont engagés en améliorant les conditions d'accès aux chiroptères sur des édifices publics. Enfin, comment ne pas saluer les agents des services techniques municipaux qui ont systématiquement aidé et encadrer les chantiers de mise en place des chiroptères.

**Page de garde de gauche droite et de bas en haut:** aménagement réalisé sur l'église de Fay de Bretagne (© ChenaVal N.), chiroptière installée sur l'église de Saint-Colomban (© ChenaVal N.), oreillard gris à Saint-Lumine de Coutais (© Claireau F.), grillage sur abat-son à l'église de Trans-sur-Erdre (© ChenaVal N.).

## La structure porteuse du projet

Le Groupe Mammalogique Breton (GMB) est une association d'étude et de protection des mammifères qui travaille sur les chauves-souris depuis sa création en 1988. Le GMB réalise des expertises et gère des réserves à chauves-souris. De 2001 à 2004, le GMB a mis en œuvre un Contrat Nature Grand rhinolophe et de 2008 à 2011, il a coordonné le Contrat Nature Chauves-souris de Bretagne. De 2010 à 2015, c'est la réalisation de l'Atlas des Mammifères sauvages de Bretagne qui a occupé l'association.

Le GMB œuvre depuis 25 ans pour l'étude et la protection des Mammifères en Bretagne, plus récemment jusqu'en Loire-Atlantique. A ce titre, l'association dispose de nombreuses expériences en matière de préservation des gîtes à chauves-souris. Ainsi, plus de 30 cavités naturelles et près d'une quarantaine de combles d'églises, châteaux ou autres bâtiments ont été aménagés par l'association à travers la Bretagne.

## Partenaires associés

Plusieurs partenaires scientifiques et naturalistes ont été sollicités pour ce projet, à commencer par le Groupe Naturaliste de Loire-Atlantique (GNLA) ainsi que le Groupe Chiroptères Pays de Loire (GCPDL). Ces deux structures sont intervenues dans le projet afin de participer à la réflexion de fonds et à des appels à bénévoles pour la mise en place de certaines actions (rencontre d'élus, aide lors des chantiers de réouverture). Le travail a également été réalisé en étroite collaboration avec le Conservatoire d'Espaces Naturels en Pays de Loire (ancien CORELA) afin de répartir les secteurs d'action de chacune des deux structures de façon complémentaire (communes bordant la Loire pour le CEN Pays de Loire versus le reste des communes du département pour le GMB). Enfin, deux associations se sont montrées être d'excellents relais locaux : l'association Hirondelle et le CPIE Loire Océane.





## Introduction

Ce programme d'action a vu le jour suite au constat que la déclinaison régionale du Plan d'Action sur les Chiroptères en Pays de Loire (2009-2013) n'avait pas permis, malgré les nombreux efforts fournis, de réaliser un diagnostic exhaustif des bâtiments publics du département de Loire-Atlantique concernant leur capacité d'accueil pour les chauves-souris. Dans les bâtiments publics, le premier édifice privilégié en termes d'intérêt pour les Chiroptères est souvent l'église pour ses combles, qui **offrent des conditions de gîtes très intéressantes** (volume important, faible luminosité, température élevée au printemps et en été), favorables à la mise-bas et l'élevage des jeunes.

Ce programme, d'une durée de trois années (2014 à 2016) s'est attaché à réaliser un diagnostic, d'une part, des communes sur lesquelles l'église n'avait jamais été prospectée pour les Chiroptères, et d'autre part, des communes où des possibilités d'aménagement et de réouverture d'église étaient possibles. L'objectif général de ce programme a été d'obtenir un **maillage d'édifices publics** (en l'occurrence d'églises) **disponibles et favorables aux Chiroptères** sur le département de la Loire-Atlantique.

Durant ces trois années, de nombreuses communes du département ont donc été sollicitées au cours des printemps 2014, 2015 et 2016 afin d'obtenir une autorisation de prospection de leur église. Ainsi, respectivement, **en 2014 et en 2015, 37 et 34 communes ont fait l'objet de prospections** et de recommandations auprès des élus. Sur les deux premières années du programme, **12 aménagements et 15 « refuges pour les chauves-souris » ont déjà été réalisés** sur les communes du département de Loire-Atlantique.

Ce programme permet un travail de sensibilisation et d'information pour les communes hébergeant déjà des colonies de Chiroptères dans leur église et permet de proposer aux autres communes des aménagements simples pour permettre aux Chiroptères d'accéder à ces édifices. Cela permet également de visiter d'autres édifices communaux (combles de mairie, d'école ou du presbytère) afin d'y faire le même travail d'inventaire et de sensibilisation. Ce rapport dresse la synthèse des prospections menées pour la dernière année du programme en 2016 et liste les aménagements qui sont réalisés ou le seront probablement durant ces prochains mois. **Une synthèse générale des trois années du projet est également proposée.**

## 1. Bilan des actions 2016

Au total, **ce sont 46 communes et près de 60 bâtiments** qui ont pu être prospectés cette année, systématiquement les églises et parfois d'autres bâtiments publics (mairie, école, presbytère). Un exemple de courrier de demande d'autorisation de visite de l'église est fourni en **Annexe I**. La **Carte 1** permet de localiser les communes prospectées.

### 1.1. Bilan des prospections 2016

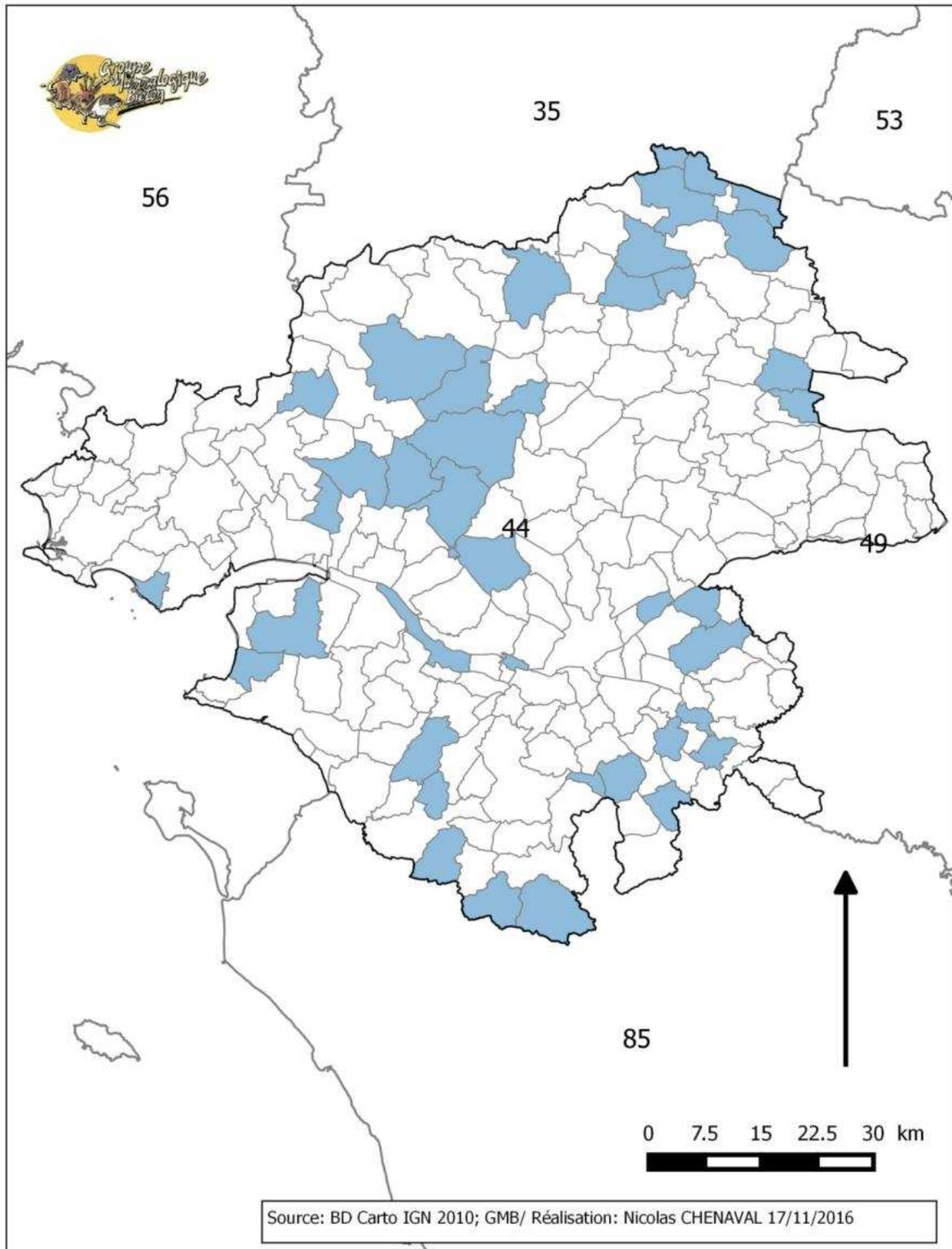
Sur les 46 églises visitées en 2016, des individus ou des colonies de chauves-souris ont été observées **dans 20 d'entre elles**. Treize de ces églises n'étaient pas connues comme hébergeant des Chiroptères avant les prospections 2016. Les espèces qui ont été contactées, en comptant les autres bâtiments communaux prospectés sont pour 2016 **la Pipistrelle commune** (*Pipistrellus pipistrellus*), **l'Oreillard gris** (*Plecotus austriacus*) et **le Grand murin** (*Myotis myotis*).

De manière systématique, l'ensemble des communes ont été informées du résultat de ces prospections et des préconisations d'aménagements, lorsque cela était nécessaire, étaient également proposées. Par ailleurs, les communes ayant déjà des chiroptères ont été informées par courrier de l'intérêt de leur église et une convention « refuge pour les chauves-souris » leur a été proposée (exemple en **Annexe II**). La mise en place d'aménagements simples demeure néanmoins utile/nécessaire sur certaines de ces églises pour permettre à toutes les espèces de Chiroptères, y compris les plus exigeantes, d'y accéder. Le Grand rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*) a par exemple besoin d'accès en plein vol dans un édifice et bien souvent dans les églises, les seuls accès existants sont le long de la toiture, seulement disponible pour des espèces pouvant se poser et ramper.



Images 1 et 2. Illustrations à gauche de la colonie d'oreillards gris (*Plecotus austriacus*) dans l'église de Villepot (© Chenaud N.) et à droite d'une Sérotine commune (*Eptesicus serotinus*) à Saint-Lumine de Coutais (© Claireau F.).

**Carte des communes dont l'église a été prospectée en 2016**



Carte 1. Carte des 46 communes dont l'église a été prospectée en 2016

## 1.2. Bilan des aménagements et des conventions 2016

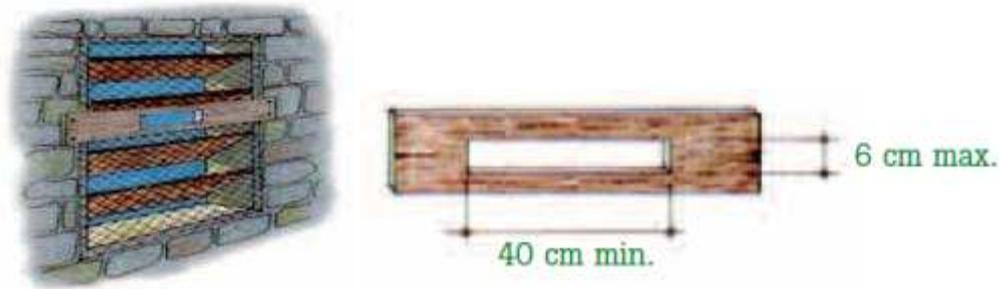
Sur ces 46 églises, **27 ont été jugées intéressantes à rouvrir**, c'est-à dire présentant à l'heure actuelle un défaut d'accès au moins pour certaines espèces de Chiroptères. **L'Annexe III** permet de dresser un bilan par église (présence de chiroptères, accès ok en l'état ou non, enjeu de réouverture etc.). Ainsi, pour ces communes, un courrier adressé aux élus a été envoyé récapitulant les observations et proposant les solutions techniques envisageables (photo et/ou schéma à l'appui). Ce courrier sollicite donc une réponse des élus avant d'engager tout aménagement en étroite collaboration avec les services techniques municipaux.

Il est à noter que **14 des églises visitées sont, en l'état, favorables pour l'accès** aux combles pour les Chiroptères. Des passages directs en vol de l'intérieur à l'extérieur du bâtiment pour les Chiroptères y sont possibles. Un simple courrier signifiant cet état de fait et proposant un « Refuge pour les chauves-souris » a donc été envoyé à ces communes, avec, pour simples recommandations, de nous tenir informés lors des prochains aménagements lourds sur l'église (réfection de charpente ou de toiture).



Images 3 et 4. Illustrations de deux accès favorables en l'état pour les Chiroptères au niveau des abat-sons de l'église de Fercé (© Chénavaud N.) et du comble de l'église de Mésanger (© Le Goff R.)

Ainsi, 27 églises seraient intéressantes à aménager de manière simple. Dans la majorité des cas, il suffit de réaliser **une ouverture dans les grillages installés sur les abat-sons du clocher ainsi qu'une ouverture dans la porte d'accès** entre le clocher et les combles.



Exemple d'aménagement simple pouvant être mis en place sur les abat-sons de nombreuses églises du département.



Images 5 et 6. Illustrations de deux abat-sons faciles à rouvrir pour les Chiroptères à la Chapelle sur Erdre et à Saint-Malo de Guersac (© Chenaud N.)



Images 7 et 8. Illustration de deux portes d'accès aux combles à rouvrir à Guérande et aux Touches (© Chenaal N.)

Certaines églises ne présentent pas de configuration classiques pour créer des passages pour les Chiroptères par les abat-son du clocher pour rejoindre les combles. Il s'agit des églises de Campbon, Frossay, Le Fresne sur Loire, Le Gavre, Le Pallet ou encore Montbert. En effet, la plupart du temps, ceci s'explique par la déconnection entre le clocher et les combles et du coup d'un manque de sites favorables à la pose de planches découpées comme cela est réalisé sur les abat-sons des clochers. Dans ces cas, des aménagements simples n'étant techniquement pas faisables, il leur a été proposé de mettre en place des chiroptières intégrées directement sur la toiture du bâtiment. Un cofinancement est proposé aux communes pour la prise en charge des travaux.



Images 9 et 10. Illustrations de chiroptères installées sur la toiture d'un bâtiment dans les Côtes d'Armor (© GMB) et d'une de celles installées sur l'église de Vertou (© Chenaival N.).

S'agissant du bilan des aménagements de l'année 2016, celui-ci est à ce jour incomplet car de nombreuses démarches sont actuellement en cours auprès des communes (élus et services techniques) pour en mettre en place. Néanmoins, nous pouvons d'ores-et déjà relever **deux aménagements réalisés** : les combles et la cave de l'église de Fay de Bretagne ainsi que les combles de l'église de Rougé. Par ailleurs, à ce jour en 2016, **5 refuges pour les chauves-souris ont déjà été signés** : Vertou, La Grigonnais, Fay de Bretagne, Saint Aubin des Châteaux et Rougé. Les communes sur lesquelles des possibilités d'aménagement et/ou de refuges pour les chauves-souris sont envisagées sérieusement mais non réalisées à ce jour sont détaillées dans les cartes du bilan général des trois années.



Images 11 et 12. Illustrations de l'aménagement réalisé dans les combles de l'église de Fay de Bretagne à gauche et dans ceux de Rougé à droite (© Chenaival N.).

## 2. Bilan des trois années

### 2.1. Bilan des trois années de prospection

A l'issue des trois années de ce programme et dans le cadre de celui-ci, sur les 221 communes du département de Loire-Atlantique, **117 communes ont fait l'objet de visite de leur église**. Ces résultats n'intègrent pas la douzaine d'églises suivie annuellement pour des colonies de mise-bas déjà connues de Chiroptères d'espèces de L'Annexe II de la Directive Habitats come le Grand murin. **Environ 150 bâtiments ont été prospectés** au total : il y a en effet parfois deux églises par commune ou des chapelles, anciens manoirs ou châteaux (**Carte 2**).

Sur ces 117 communes, **45 églises accueillent déjà des individus ou des colonies** de chauves-souris. De plus, **36 églises ont des accès favorables** en l'état dans leur église pour l'accueil des Chiroptères et **69 églises ont été jugées potentiellement aménageables (Tableau 2)**. Ce recueil d'informations considérables permet de mettre en évidence **l'intérêt majeur que représentent les combles de ces édifices** pour plusieurs espèces de Chiroptères.

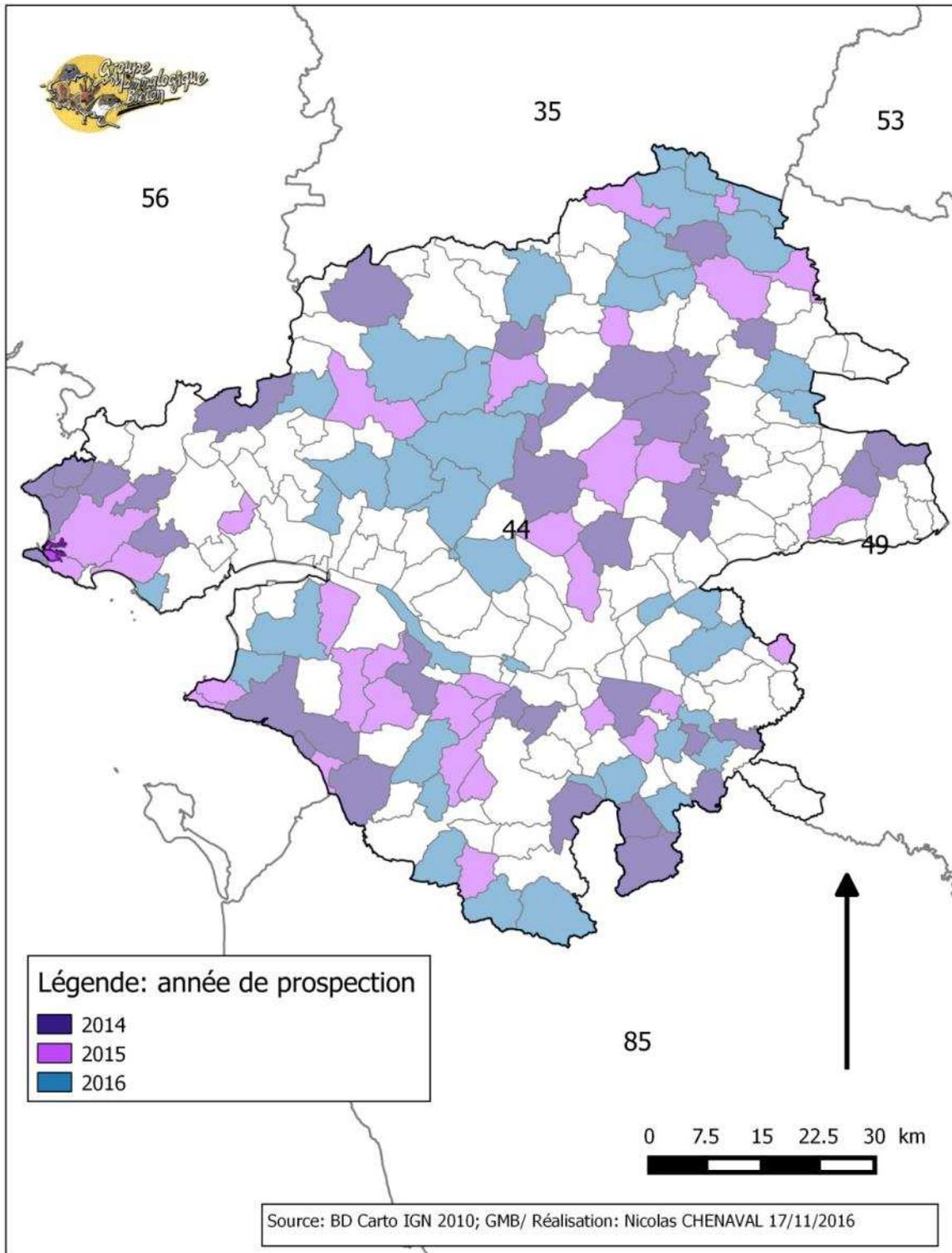
Tableau 1. Bilan par année du nombre d'églises avec présence de chiroptères, enjeu de réouverture ou d'accès favorable aux chiroptères en l'état.

Année	Nombre d'églises avec présence de Chiroptères	Nombre d'églises avec enjeu réouverture	Nombre d'églises avec accès ok en l'état
2014	11	21	10
2015	14	21	12
2016	20	27	14
Total	45	69	36



Images 13 et 14. Illustrations à gauche d'un oreillard gris à Saint-Lumine de Coutais (© Claireau Fabien) et de la colonie d'oreillards gris dans l'église de la Bernerie-en-Retz (© Diemert F.)

**Carte des communes dont l'église a été prospectée  
durant les trois années du programme**



Carte 2. Carte des communes prospectées durant les trois années du programme.

## 2.2. Bilan des aménagements et des conventions

Suite aux courriers envoyés aux communes après les prospections menées durant le programme, de nombreux aménagements ont pu être réalisés, ainsi que la signature de « Refuges pour les chauves-souris » (**Tableau 2**). Au total, ce sont pour le moment **14 aménagements qui ont été réalisés** sur des églises de Loire-Atlantique (**Carte 3**) ; **20 refuges pour les chauves-souris** ont également été signés (**Carte 4**). D'autres projets d'aménagement et de signature de refuges sont en cours et sont également indiqués sur les cartes.

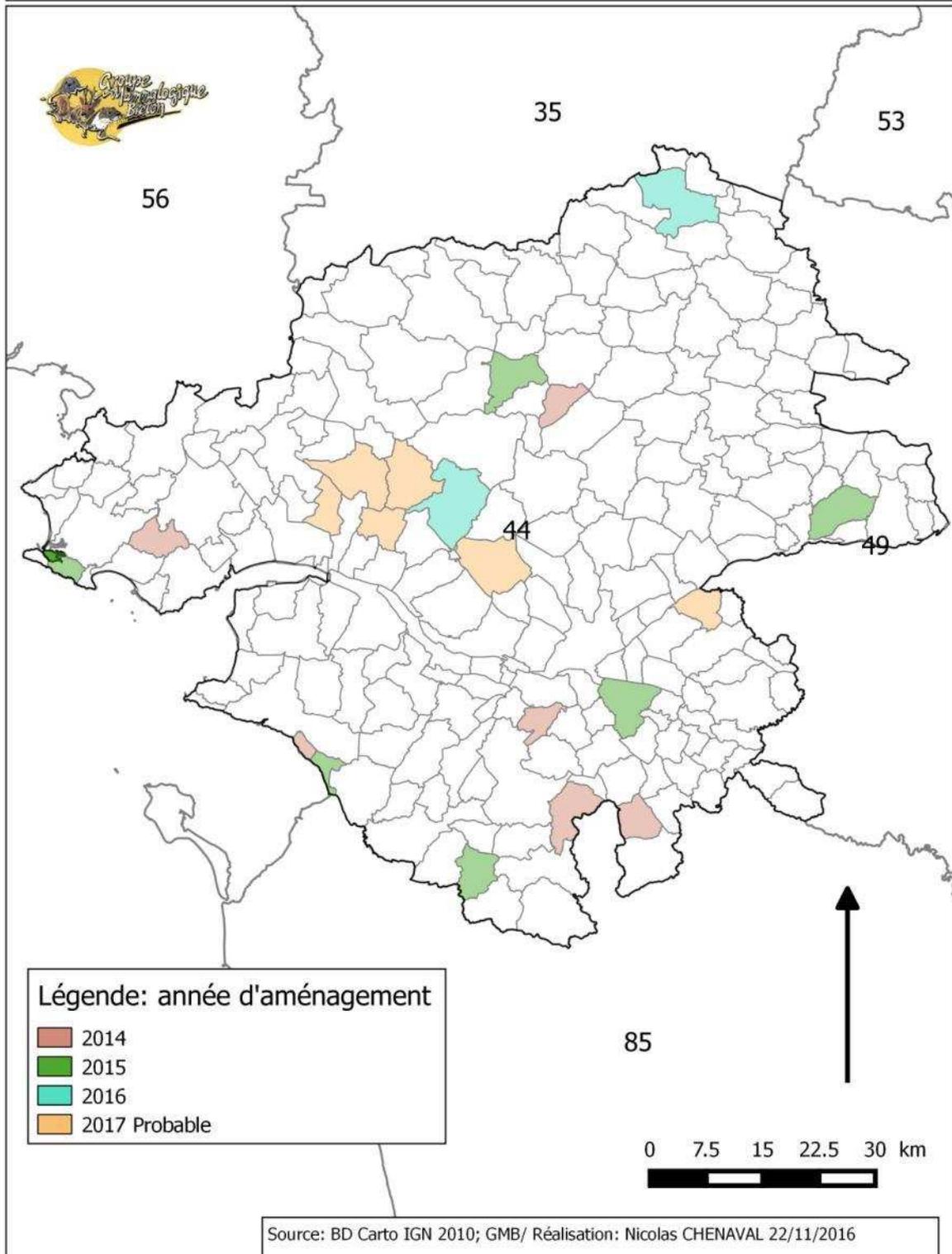
Les aménagements sont pour la plupart du type réouverture au niveau des abat-sons du clocher, découpe du grillage et fixation d'une planche découpée en direct sur les abat-sons. Il est souvent nécessaire d'y ajouter un aménagement pour que la porte menant du clocher au comble ne soit pas un obstacle. Sur la commune de Vertou, profitant de l'occasion de la réfection partielle de la toiture, deux chiroptières ont pu être installées directement sur la toiture, ce qui constitue l'aménagement le plus pérenne qui soit. Plusieurs autres communes envisagent la pose de chiroptières sur leur église lors de prochaines réfections de toiture (Bouvron, Vigneux de Bretagne), également un château appartenant à la commune de Prinquiau.

Tableau 2. Bilan par année du nombre de refuges pour les chauves-souris signés ainsi que du nombre d'aménagement réalisés durant les trois années du programme.

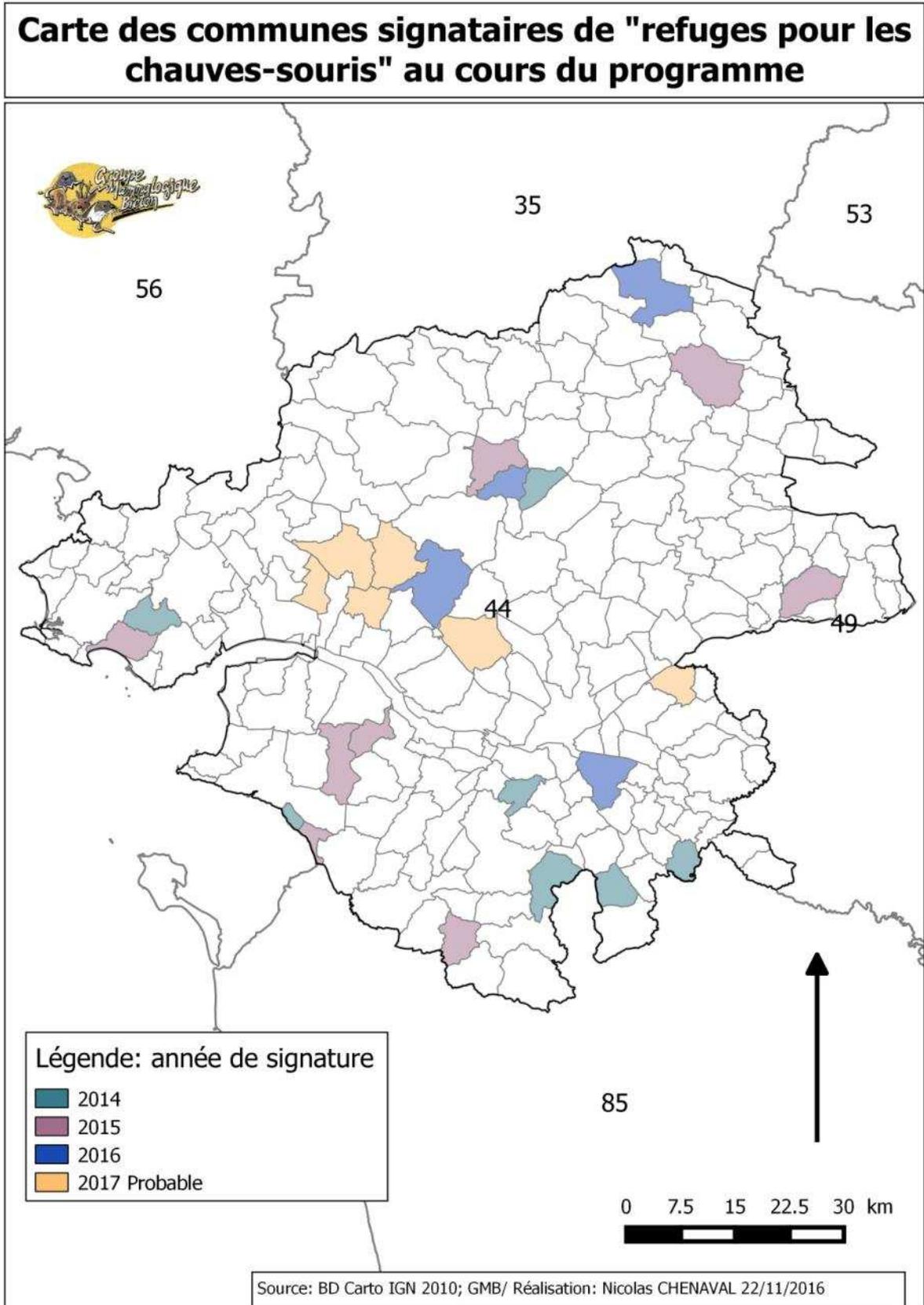
	Nombre	Liste des communes
Refuges 2014	7	La Bernerie en Retz, La Planche, Puceul, Saint Aignan de Grandlieu, Saint André des Eaux, Saint Colomban, Saint Hilaire de Clisson
Refuges 2015	8	Arthon en Retz, Erbray, La Baule, Les Moutiers en Retz, Saint Etienne de Mer Morte, Saint Herblon, Vay, Vue
Refuges 2016	5	Vertou, Rougé, Fay, La Grigonnais, Saint Aubin des Chateaux
Aménagement 2014	6	La Bernerie en Retz, La Planche, Puceul, Saint Aignan de Grandlieu, Saint André des Eaux, Saint Colomban
Aménagement 2015	6	Batz sur mer, Les Moutiers en Retz, Saint Etienne de Mer Morte, Saint Herblon, Vay, Vertou
Aménagement 2016	2	Fay de Bretagne, Rougé
Aménagements + refuges à suivre probables	5	Prinquiau, Savenay, Bouvron, Campbon, la Chapelle Basse Mer, Vigneux de Bretagne

S'agissant des refuges pour les chauves-souris, cela concerne principalement des communes ayant déjà des chauves-souris dans leurs combles et qui s'engagent à continuer de les accueillir favorablement, soit des communes qui ont fait l'objet d'aménagement durant ce programme et qui, logiquement, s'engagent dans cette démarche de valorisation de leur patrimoine naturel communal. Ces signatures ont fait l'objet dans de nombreux des cas d'articles dans les bulletins municipaux.

### Carte des communes dont l'église a été aménagée au cours du programme



Carte 3. Carte des églises aménagées (et prochainement prévues) durant les trois années du programme.



Carte 4. Carte des communes signataires d'un refuge (et prochainement prévues) durant les trois années du programme.



### 3. Conclusion et perspectives

Les trois années du programme se sont montrées denses en nombre d'églises prospectées. Ceci a permis une **prospection quasi-exhaustive des églises** qui n'avaient jusqu'à présent jamais été visitées en Loire-Atlantique à l'issue des trois années (5% des églises de Loire-Atlantique n'ont pas encore été prospectées). La **Carte 5**, mise à jour à l'issue de ce programme, permet de visualiser les années de dernière prospection par église de communes en Loire-Atlantique.

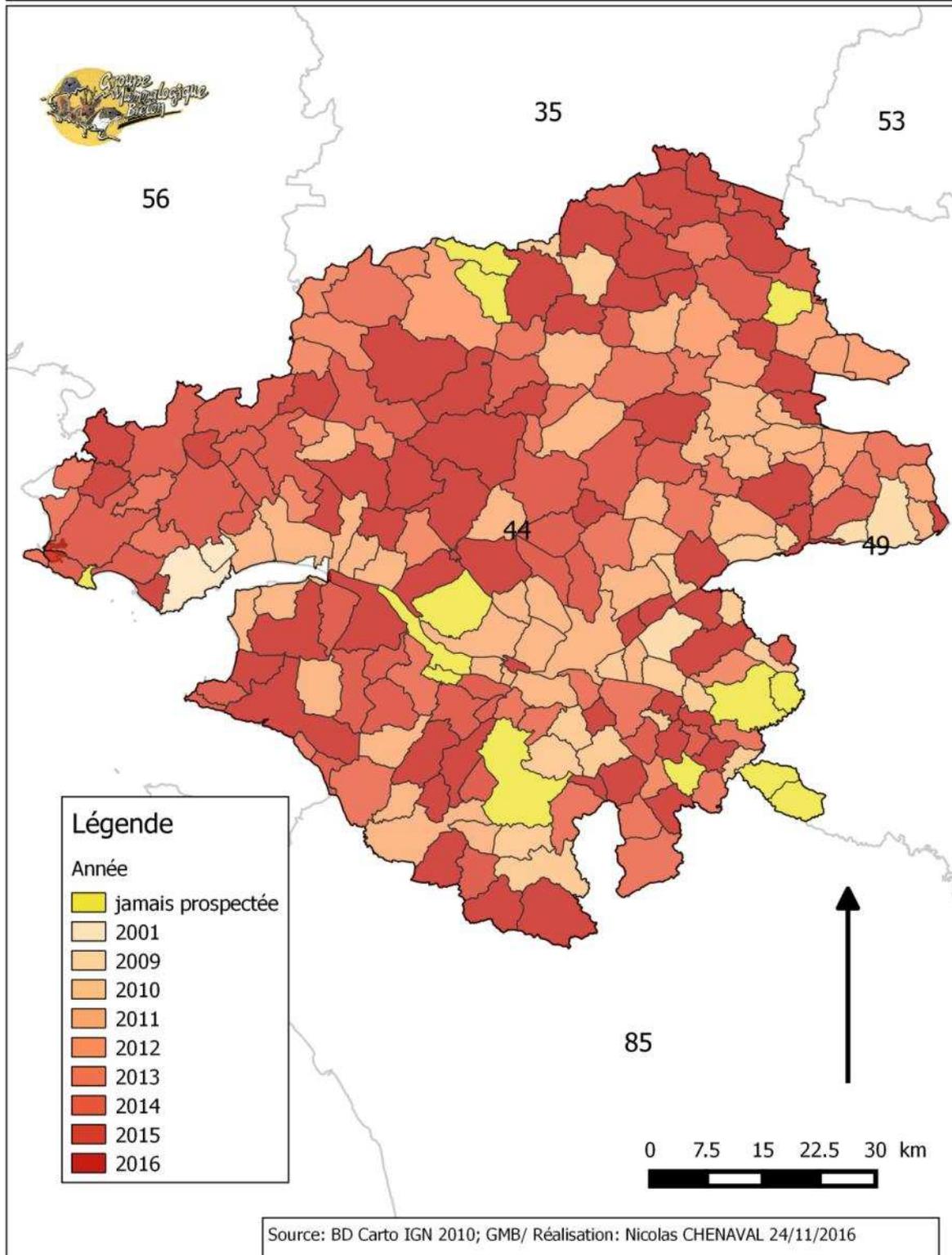
De plus, l'écho reçu par ce projet dans la plupart des communes s'est montré intéressant. Le nombre d'aménagements réalisés se révèle important et les **objectifs initiaux** de réouverture de 5 bâtiments par année **sont atteints**. De la même manière, le nombre de communes s'étant engagées comme « Refuges pour les chauves-souris » est également intéressant.

Une réticence assez fréquente des élus par rapport à ces dispositifs est la crainte de « l'envahissement » des combles par les pigeons si un dispositif de réouverture des combles est mis en place. Néanmoins, les types d'aménagements que nous proposons ont déjà été testés avec des retours positifs et ont souvent permis de **rassurer nos interlocuteurs**.

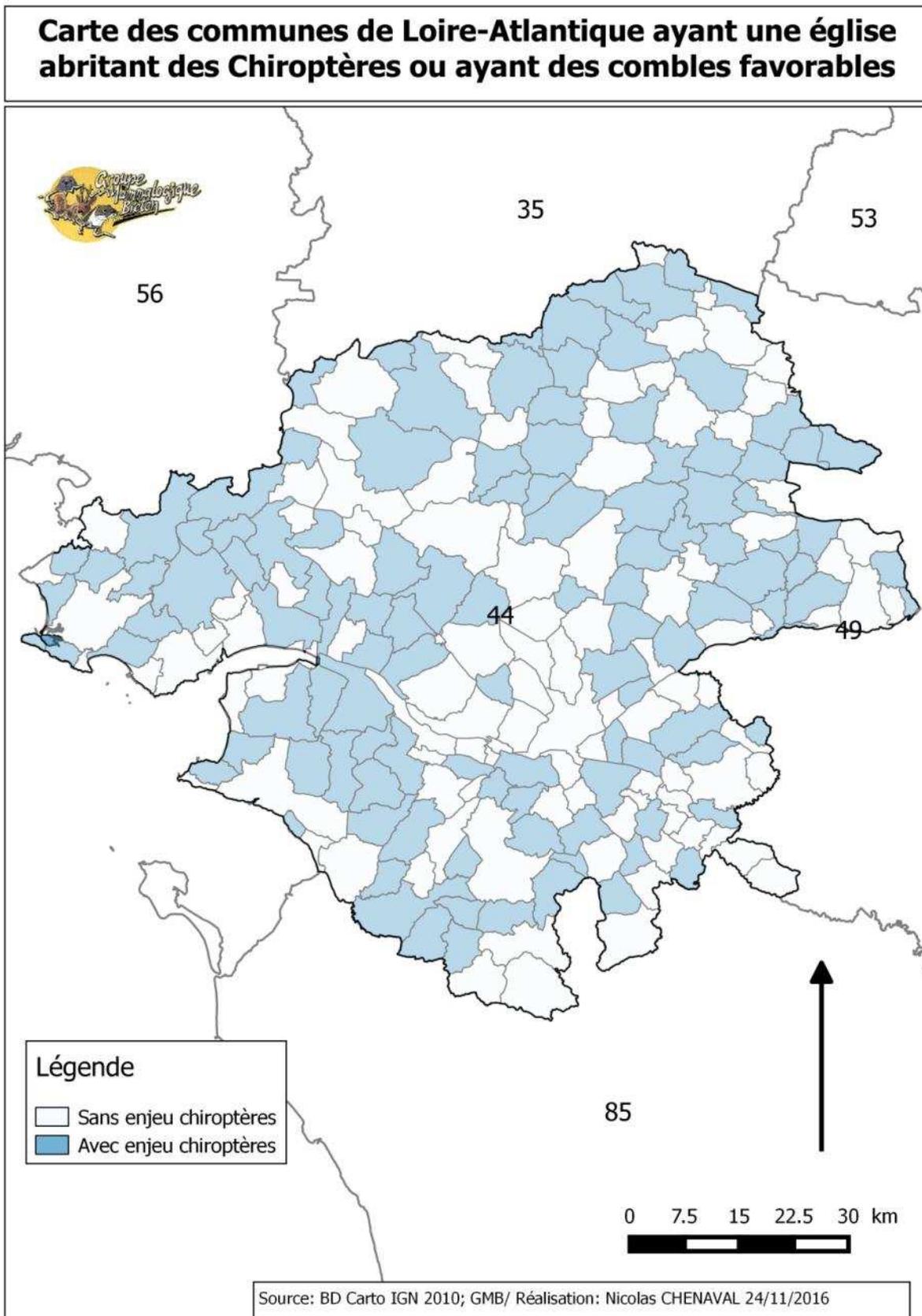
A l'issue de ce programme, entre les églises accueillant déjà des Chiroptères, celles avec un accès favorable aux combles en l'état et celles ayant été aménagées durant ce programme, c'est un **maillage important d'églises favorables aux Chiroptères à l'échelle du département**, sur des édifices publics, dans lesquels les contraintes sont faibles comparées à d'autres gîtes comme les habitations privées. Ainsi, c'est **un peu plus de la moitié des églises de Loire-Atlantique qui accueillent des chiroptères ou au moins ont des combles favorables (Carte 6)**.

Ce projet de réouverture d'églises en Loire-Atlantique a permis d'impulser une dynamique pour la région Pays de Loire : plusieurs églises des autres départements des Pays de Loire ont été aménagées ces dernières années également. Il sera pertinent de **réaliser un suivi de tous ces aménagements** d'ici quelques années afin d'évaluer le taux de réussite et de recolonisation de ces bâtiments.

### Carte des communes de Loire-Atlantique en fonction de la dernière année de prospection de leur église



Carte 5. Carte des communes de Loire-Atlantique en fonction de l'année de prospection de leur église



Carte 6. Carte des communes de Loire-Atlantique abritant des chiroptères ou ayant des combles favorables.





## ANNEXES

### Annexe I. Exemple de courrier envoyé demandant l'autorisation de visiter l'église

Sizun, le 09 mars 2016

Monsieur le Maire  
Hôtel de Ville  
2, rue Charles De Gaulle  
BP 30  
44130 Blain

**Objet** : étude et protection des chauves-souris - Demande d'autorisation de visite de l'église

Monsieur le Maire,

Le Groupe Mammalogique Breton (GMB) est une **association d'étude et de protection des Mammifères** sauvages de Bretagne. Dans le cadre de nos actions, nous réalisons de manière régulière des opérations de suivi et d'inventaire des chauves-souris. En effet, la répartition de ces espèces rares et protégées par la loi est encore méconnue.

A l'occasion d'un **projet sur l'ensemble du département** de la Loire-Atlantique de prospection et de protection des combles d'églises pour les chauves-souris, il est apparu que votre commune est **l'une des seules du département** à ne jamais avoir fait l'objet d'un tel inventaire. En effet, un des grands objectifs du **Plan National d'Action Chiroptères** (2009-2013) mis en place par le Ministère de l'Environnement était de diagnostiquer les enjeux sur les édifices publics du territoire national.

Ainsi, nous sollicitons votre accord pour réaliser la visite de votre église durant le printemps-été 2016 afin d'observer s'ils sont occupés par des Chiroptères. Nous souhaiterions nous mettre en **contact avec un responsable communal** susceptible de nous aider, notamment pour nous mettre à disposition durant quelques heures les clés de l'église ainsi que d'autres éventuels bâtiments communaux favorables à prospecter.

Dans l'attente de votre autorisation, veuillez agréer, Monsieur le Maire, mes respectueuses salutations.

**Le chargé de mission au Groupe Mammalogique Breton**

Nicolas Chenaival

02.40.17.32.06 ou 06.35.15.71.03

[nicolas.chenaival@gmb.asso.fr](mailto:nicolas.chenaival@gmb.asso.fr)

**P.J.** : - Autorisation de visite des bâtiments publics de la commune.

**A renvoyer à CHENAIVAL Nicolas, Le Bois Joubert, 44 480 DONGES**



A renvoyer à CHENAVAL Nicolas, Le Bois Joubert, 44 480 DONGES

## Inventaire des chauves-souris AUTORISATION DE VISITE DE L'ÉGLISE

Je soussigné(e), .....

Maire de la commune de .....

autorise les scientifiques du *Groupe Mammalogique Breton*, à visiter les combles de l'église dans le cadre d'un inventaire des populations de chauves-souris.

A cette occasion, la commune décline toute responsabilité en cas d'accident.

*Fait à* , *le*

**Le Maire,**

Horaires d'ouverture de la mairie :

Personne à contacter pour obtenir les clés de l'église :

Matériel nécessaire pour visiter les combles (échelle...) :



## Annexe II. Exemple de courrier envoyé suite à la prospection de l'église

Guenrouet, le 07 septembre 2016

Monsieur le Maire

Hôtel de Ville  
1, rue de la gare  
44660 Rougé

**Objet : étude et protection des chauves-souris – Retour sur la prospection de l'église et suites à donner**

Monsieur le Maire,

Le Groupe Mammalogique Breton (GMB) est une **association d'étude et de protection des Mammifères** sauvages de Bretagne. Dans le cadre de nos actions, nous réalisons de manière régulière des opérations de suivi et d'inventaire des chauves-souris. En effet, la répartition de ces espèces rares et protégées par la loi est encore méconnue.

A l'occasion d'un **projet sur l'ensemble du département** de la Loire-Atlantique de prospection et de protection des combles d'églises pour les chauves-souris, il est apparu que l'église de votre commune nécessitait une nouvelle prospection. En effet, un des grands objectifs du **Plan National d'Action Chiroptères** (2009-2013) mis en place par le Ministère de l'Environnement était de diagnostiquer les enjeux sur les édifices publics du territoire national.

Ainsi, vous nous avez **permis de visiter les combles de l'église de Rougé le 14 juin 2016**. Lors de ces prospections, dans les combles, aucune chauve-souris n'a été observée mais quelques crottes de chauves-souris étaient présentes dans les combles, attestant de leur fréquentation plus ou moins régulière. Un des problèmes est souvent l'accès aux combles pour les chiroptères. **Par un petit aménagement simple et peu coûteux (gratuit), un accès aux combles pour les Chiroptères pourrait être créé**. Il s'agirait de créer un espace dans les ouvertures présentes de chaque côté des combles, suffisamment grand pour que les chauves-souris y accèdent et suffisamment petit pour éviter les problèmes de pigeons. Les aménagements seraient simples à créer (voir illustration en page 2).

Si vous êtes favorables à cet aménagement, notre association, accompagnée d'une personne des services techniques, pourrait revenir une demi-journée réaliser l'opération durant l'automne ou l'hiver 2016-2017. Votre église sera alors beaucoup plus favorable à l'accueil des Chiroptères ! Par ailleurs, si vous souhaitez vous engager dans cette démarche, nous nous permettons de vous faire parvenir également une **convention « Refuge pour les chauves-souris »** proposée par l'association. Cette convention permettrait d'officialiser l'engagement de la commune pour la protection des chauves-souris ainsi que le partenariat avec le Groupe Mammalogique Breton. N'hésitez pas à nous recontacter si vous souhaitez vous engager.



## Agir pour les mammifères sauvages de Bretagne et leurs habitats

Vous remerciant de nous avoir permis de visiter votre église et dans l'attente de votre aval pour réaliser ces aménagements, veuillez agréer, Monsieur le Maire, mes respectueuses salutations.

**Le chargé de mission au Groupe Mammalogique Breton**

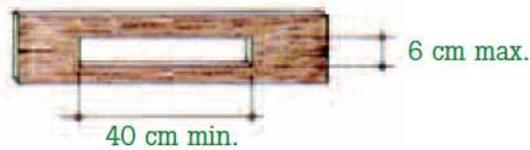
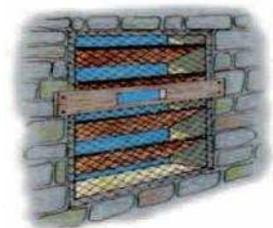
Nicolas Chenaal

02.40.87.42.21 ou 06.35.15.71.03

[nicolas.chenaal@gmb.bzh](mailto:nicolas.chenaal@gmb.bzh)



*Illustrations des ouvertures présentes dans les combles, où un accès pour les chauves-souris peut être créé.*



*simple pouvant être mis en place sur votre église.*



**Pièce jointe :** - Convention Refuges pour les chauves-souris

**A renvoyer à CHENAAL Nicolas, 6 bleuben, 44530 Guenrouet**

### Annexe III. Bilan des prospections 2016 par commune

Commune	Présence de Chiroptères	Enjeu réouverture	Accès ok en l'état	Commentaires
Blain		X	Non	Découpe dans le grillage des combles
Bouvron	X	X	Non	Découpe grillage dans les combles
Campbon		X	Non	Une chiroptière
Derval	X		Oui	Accès ok
Fay de Bretagne		X	Non	Découpe en haut de la porte
Ferce	X		Oui	Accès ok
Frossay	X		Oui	Aucun aménagement possible
Geneston	X		Oui	Accès ok
Gorges		X	Non	Retirer une planche de l'abat-son dans les combles. Découpe du grillage dans le clocher
Indre		X	Non	Retirer un morceau de plastique
La Chapelle Basse Mer	X	X	Non	Découpe grillage
La Grignonais	X		Oui	Accès ok
Le Fresne sur Loire			Oui	Aucun aménagement possible
Le Gavre			Non	Aucun aménagement possible
Le Loroux Bottereau	X	X	Non	Accès ok
Le Pallet			Non	Aucun aménagement possible
Le Pellerin		X	Non	Découpe du grillage sur un des abats-son.
Le Temple de Bretagne			Non	Pas accès combles
Lege			Non	Pas de combles
Louisfert			Non	Aucun aménagement possible
Maisdon sur Sèvre	X		Oui	Accès ok
Mesanger	X		Oui	Accès ok
Montbert		X	Non	Réfléchir a une chiroptière
Paulx	X	X	Non	Des travaux seront réaliser dans les pochaines années.
Plesse	X		Non	Aucun aménagement possible
Pornic		X	Non	Aucun aménagement possible
Pornichet			Non	Aucun aménagement possible
Prinquiau	X		Oui	Accès ok
Remouille		X	Non	Aucun aménagement possible
Rouge		X	Non	Découpe du grillage sur 2 vitres dans les combles
Soudan	X		Non	Aucun aménagement possible
Soulvache		X	Non	Découpe du grillage sur l'abat-son
St Aubin des Châteaux	X		Oui	Accès ok
St Gildas des Bois		X	Non	Retirer grillage
St Mars de Coutais		X	Non	Découpe sur un des grillages de l'abat-son
St Mars la Jaille		X	Non	Retirer une plache d'un des abats-son
St Meme le Tenu		X	Non	
St Michel Chef Chef	X	X	Non	Ajouter un morceau de bois
St Père en Retz	X	X	Oui	Accès ok
St Sulpice des Landes	X	X	Oui	Découper le plexiglass
St Vincent des Landes		X	Non	Découpe le grillage sur deux parties a droite et a gauche des combles
St-Pazanne	X	X	Non	Découper grilage sur l'abat-son
Thouaré sur Loire		X	Non	Découpe grillage
Touvois			Oui	Accès ok
Vigneux de Bretagne		X	Non	Découpe du grillage sur les abats-on dans les combles
Villepot	X	X	Oui	Retirer une planche d'un des abats-son